

Montréal, le 6 novembre 2015

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Tremblay  
Porte-parole du CECM transitoire  
stremblay2.hmr@ssss.gouv.qv.ca

**Objet : Désignation de certains membres du conseil d'administration du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - Collège de désignation du conseil multidisciplinaire**

Monsieur Tremblay,

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr Gaétan Barrette, procédait à la nomination des membres indépendants et des membres nommés du conseil d'administration (C.A.) de notre établissement. Ces derniers s'ajoutaient aux membres désignés dans le cadre de la procédure de désignation de certains membres du conseil d'administration. Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-EMTL) peut donc maintenant compter sur une équipe de femmes et d'hommes possédant des profils de compétence, d'expertise et d'expérience divers qui nous permettront d'enrichir les discussions du C.A.

La procédure de désignation de certains membres du C.A. s'est déroulée du 5 août au 24 septembre 2015 et a suscité plusieurs préoccupations de la part du comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) et de certains de ses membres. En effet, vous remettez en cause la validité du processus dans la mesure où un taux important de votes n'ont pu être pris en compte pour la désignation de la personne élue par les membres du conseil multidisciplinaire. Soyez assuré que nous avons pris bonnes notes de vos commentaires et observations. D'ailleurs, vous avez sollicité notre collaboration pour connaître les avenues légales que le contexte réglementaire vous permettait d'emprunter pour contester le processus. C'est avec diligence que nous vous avons apporté notre soutien.

Sans négliger ni mettre de côté vos préoccupations, je constate que le taux élevé de participation à cette élection a démontré que vos membres sont impliqués et sont soucieux de contribuer au développement du CIUSSS-EMTL et je m'en réjouis. Malgré les problématiques que vous avez soulevées, le processus a tout de même permis de désigner un des membres du conseil multidisciplinaire pour siéger au C.A. de notre CIUSSS. Madame Émilie Mercier possède une riche expérience à titre de membre d'un conseil multidisciplinaire et détient une grande connaissance du réseau de la santé et des services sociaux pour y œuvrer depuis de nombreuses années. Je suis persuadé qu'elle possède toutes les qualités requises pour mener à bien son mandat d'administratrice. La transformation du réseau a redéfini le rôle et les responsabilités des administrateurs tant des membres indépendants que ceux qui sont nommés à la suite d'un processus de désignation. Cette gouvernance renouvelée vient changer significativement leur rôle, lequel n'est plus d'agir à titre de représentant de leur collège électoral, mais bien de se positionner sur les intérêts supérieurs de l'établissement.

... 2

En tant que jeune établissement, nous avons des défis de taille à relever et les projets à réaliser sont nombreux. Afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés, l'expertise et la collaboration de vos membres sont des atouts incontournables. Je suis convaincu que, tout comme moi, vous orientez toutes vos énergies vers la qualité des services et que vous placez les usagers au cœur de vos décisions. Je vous encourage à poursuivre dans cette voie, car c'est en unissant nos forces que nous réussirons à créer un CIUSSS au bénéfice de la population.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Tremblay, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président-directeur général,



Yvan Gendron  
/ms

- c. c. Madame Sylvia Provost, présidente du processus de certains membres du conseil d'administration du CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal
- Monsieur Sylvain Lemieux, directeur général adjoint programme santé physique générale spécialisée et directeur des services multidisciplinaires
- Monsieur Martin St-Georges, délégué du CECM au processus de désignation